

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Pays : Algérie

Description de la mission : Sélection d'une société de droit algérien ayant une expertise dans la conception et le développement de site web et d'applications web (frontend & backend), auprès du programme CAPDEL

Intitulé du projet : « Programme CapDeL : Démocratie participative et Développement Local »

Durée de la mission : 120 jours sur une période de 04 mois

Date : 26/07/2021

1. Information générale	
Intitulé de la mission	Sélection d'une société de droit algérien ayant une expertise dans la conception et le développement de site web et d'applications web (frontend & backend), auprès du Programme CapDeL (Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local/communes modèles).
Projet	Programme de renforcement des capacités des acteurs de développement local/communes modèles, CAPDEL
Lieu d'intervention	Alger (Wilaya d'Alger)
Date prévue de début	Première quinzaine d'Octobre 2021
Réf. Du dossier	004/RFP/Capdel/2021
Supervision	Le chargé de programme PNUD et l'expert en modernisation du service public communal, en coordination avec le Directeur National du Programme

TABLE DES MATIERES

I.	SPECIFICATIONS TECHNIQUES EN DEUX PARTIES	3
XII.1.	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES - PARTIE 1 : DESIGN ET CHARTE GRAPHIQUE	3
1.	PERIMETRE	3
2.	PUBLICS CIBLES DU SITE WEB	4
3.	DEFINITION DE LA SOLUTION	4
4.	OBJECTIFS.....	4
5.	TRAVAUX DE PREPARATION DE LA PARTIE DESIGN UI/UX	4
6.	7. LA CHARTE GRAPHIQUE POUR LE WEB	5
7.	MODELES DE PAGES	5
8.	MOBILE FIRST & PROGRESSIVE WEB APP (PWA)	6
9.	FOURNITURE EN IMAGES & ICONE.....	6
10.	SPECIFICATIONS DE LA CHARTE GRAPHIQUE ET DU FRONT END DU SITE	6
11.	L'ACCESSIBILITE DU SITE WEB & SEO	7
11.1.	L'ACCESSIBILITE	7
11.2.	SEO	7
12.	TEST UI/UX ET TESTS D'UTILISABILITE	8

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



13.	ÉVOLUTION DU DESIGN ET CORRECTION GRAPHIQUE.....	8
14.	LIVRABLES INTERMEDIAIRES	8
XII.2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES - PARTIE 2.1 : SOLUTION SYSTEME DE GESTION DU		
CONTENU (CMS), HEBERGEMENT ET SUPPORT POUR LE SITE WEB,.....		
15.	DEFINITION ET OBJET DE LA PRESTATION	9
16.	OBJECTIFS.....	9
17.	RESUME DES PRESTATIONS	9
18.	CHOIX DU CMS : FONCTIONNALITES ET ATTRIBUTS	10
19.	TRAVAUX DE L'ATTRIBUTAIRE ET DIVERS	10
20.	APPEL DE SERVICE A DES TIERS	12
21.	SOURCE DE DONNEES POUR LES APPLICATIONS DES COMMUNES DU CAPDEL.....	12
22.	BONNES PRATIQUES DE DEVELOPPEMENT	13
23.	BONNES PRATIQUES ET PERFORMANCES	13
24.	DEVELOPPEMENT ET IMPLEMENTATION D'API	13
25.	MODALITES DE REALISATION DU SITE WEB	13
26.	CESSION DES DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE	13
27.	HEBERGEMENT, CONTRAT DE MAINTENANCES ET SUPPORT	14
27.1.	HEBERGEMENT ET PERFORMANCE.....	14
27.2.	DISPONIBILITE DU SITE	14
27.3.	TEMPS DE CHARGEMENT	14
27.4.	SECURITE, PROTECTION CONTRE LES ATTAQUES DDS ET CONTRE LA	
	CONSULTATION ABUSIVE ET ACTIVITES ROBOTIQUES.....	15
27.5.	ENVIRONNEMENT PRODUCTION, ENVIRONNEMENT « TEST » ET BACKUP	15
27.6.	SECURITE ET CONFIDENTIALITE DES DONNEES	15
27.7.	MONTEE EN VERSION DU CMS	15
28.	GARANTIE	15
29.	PROJET DE CONTRAT ET SLA	16
30.	SERVICES DE DEVELOPPEMENT BACKEND / FRONTEND	16
31.	FORMATION	16
32.	LIVRABLE FINAL ET MISE EN PRODUCTION	16
33.	ADDITIFS AU CAHIER DES CHARGES	17
XII.2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES - PARTIE 2.2 : DEVELOPPEMENT ET/OU INTEGRATION		
DE MODULES/APPLICATIONS WEB SPECIFIQUES (OBLIGATOIRE).		
34.	MODULE ABONNEMENT A LA NEWSLETTER	18
35.	MODULE GESTION DES UTILISATEURS	18

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



36.	MODULE AUTHENTIFICATION DES UTILISATEURS.....	19
37.	MODULE BLOG	19
38.	MODULE FORUM.....	19
39.	MODULE SONDAGE	19
40.	MODULE AGENDA DES EVENEMENTS	20
41.	MODULE ADMINISTRATION DE L'APPLICATION MOBILE DU CAPDEL.....	20
42.	MODULE DEMANDE URBANISME	20
43.	MODULE PRISE RENDEZ-VOUS.....	21
44.	MODULE GESTION DES RECLAMATIONS.....	21
45.	MODULE CARTE (MAP) INTERJECTIVE DE LA COMMUNE	22
46.	PLATEFORME DE PARTICIPATION DES CITOYENS	22

I. SPECIFICATIONS TECHNIQUES EN DEUX PARTIES

Dans la suite du document, les spécifications sont présentées en deux parties :

- **Partie 1**
Design et Charte graphique
- **Partie 2**
2.1. Solution Système de gestion du contenu (CMS), hébergement¹ et support pour le site web,
2.2. Développement et/ou intégration de Modules/Applications Web spécifiques (**obligatoire**²).

Le fait que « la partie graphique et les caractéristiques front end » et « la partie fonctionnelle, développement, intégration technique et backend » ont été abordées dans deux parties différentes ne signifie pas qu'elles devront être exécutées d'une manière totalement indépendante et que le projet devra suivre un cheminement linéaire avec des livrables intermédiaires finaux, bien au contraire : le chevauchement des deux phases est inévitable avec des livrables intermédiaires en itération qui impliquent des ajustements graphiques ou techniques importants selon feedback du CAPDEL, ou résultat des différents tests de validation pour un livrable final de haute qualité.

XII.1. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES - PARTIE 1 : DESIGN ET CHARTE GRAPHIQUE

1. Périmètre

Les sites web des communes pilotes du programme CAPDEL seront les sites web des assemblées populaires communales, la présentation de la république la plus proche des citoyens. Ces sites web devront permettre aux citoyens et citoyennes desdites communes de s'informer sur l'organisation des communes, la vie socioéconomique qui s'y passe et d'avoir la possibilité de participer à la gestion de leur commune.

D'un autre côté, le site est le point d'entrée pour bénéficier des services qualifiés de digitaux et de « self – service » relatifs aux services publics : enregistrement en ligne, prise de rendez-vous, demande de document, programme des événements, ...

¹ L'hébergement (hosting) sera à la charge du CAPDEL.

² Le cout de développement de ces modules doit être intégré dans l'offre de prix dans le tableau-1 de l'annexe-3 **du présent appel**
Sélection d'une société de droit algérien ayant une expertise dans la conception et le développement des applications web (frontend & backend), auprès du programme CAPDEL

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Les sites web des communes ainsi que les plateformes de participation des citoyens sont aussi la principale source d'informations certifiées pour les citoyens et/ou les personnes morales sur internet.

2. Publics cibles du site web

- Citoyen.nes résident.e.s dans la commune,
- Entreprises, Administration et Organisations domiciliées dans la commune,
- Citoyen.nes résident.e.s secondairement dans la commune ou simplement de passage,
- Web-visiteurs à la recherche d'informations,
- Médias locaux ou internationaux,
- Autorités gouvernementales nationales ou internationales.

3. Définition de la solution

La solution sera constituée :

- a) D'une charte graphique web pour les communes pilotes du CAPDEL ;
- b) D'une proposition d'un design innovant et de qualité pour le site web des communes pilotes du CAPDEL et la construction d'un « front end » regroupant un ensemble de modèles de pages Mobile et desktop respectant la charte graphique établie (en 4 langues AR-FR-EN-TAM³), des éléments graphiques seront créés, des images, des icônes et des effets visuels. Il est primordial pour cette partie de penser le site web selon deux approches :
 - Une « **Application web progressive** » qui offre une excellente expérience sur Mobile,
 - Un site web pour navigateur desktop.

La refonte graphique du site CAPDEL s'articulera sur 6 points :

1. Le site est celui de l'assemblée populaire communale de la république algérienne ;
2. Design unique, de qualité, innovant et professionnel ;
3. Mobile First : le site devra être pensé mobile avant desktop ;
4. Le site est un site web d'information et procédures administratives et doit rester centré sur sa vocation première : être une source d'informations certifiées en ligne et permettre la promotion des services et actions des collectivités locales avec l'amélioration de la convivialité de l'interface et sa simplification ;
5. Amélioration du système de navigation dans le site avec une meilleure présentation de l'information et un accès plus rapide à cette dernière ;
6. La définition d'un ensemble graphique homogène sur la totalité des pages : (police d'écriture, liens, boutons, tables, CheckBox, menu déroulant, formulaires, composants HTML stylés...)

Le présent document ne fournit pas une liste exhaustive des besoins, mais seulement des orientations nécessaires à l'évaluation des efforts et la formulation de l'offre, le fournisseur aura l'occasion d'enrichir la liste des besoins lors des séances de travail.

4. Objectifs

- Une nouvelle charte graphique pour le web,
- Développement des sites web des communes du programme CAPDEL et de leurs plateformes de participation citoyenne,
- Un nouveau design intuitif et de qualité pour le site web des communes, optimisé pour l'utilisateur sur un navigateur mobile ou desktop ;
- Une interface agréable, fluide et qui encourage l'engagement (inspire au voyage, réservation, interaction avec page...)

5. Travaux de préparation de la partie design UI/UX

Avant d'initier les travaux de design du site web, il appartient au fournisseur (société retenue) de réaliser les travaux de préparation nécessaire :

³ 4 langues : arabe, français, anglais et tamazight

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



- Analyser les tendances dans les services publics (administration et ministère) : sans plagiat, il s'agit de se familiariser avec ce qui se fait dans le domaine en termes de design et UI/UX,
- Collecter Feedback et Vision du CAPDEL pour le futur site web.

Cette partie se fera en collaboration avec l'équipe du CAPDEL, qui facilitera la compréhension du domaine et fournira les éléments et les données nécessaires à la finalisation des travaux.

6. 7. La charte graphique pour le web

La charte graphique pour le web représente le document de référence pour l'aspect visuel des publications sur le site web : elle permet de conserver une homogénéité lors des modifications futures ou créations de pages par des personnes différentes.

Attention : il n'est pas demandé au fournisseur de construire la charte graphique des communes (en général), mais d'établir une charte graphique *pour les sites web des 8 communes pilotes du programme CAPDEL*.

7. Modèles de pages

La société retenue travaillera avec l'équipe du CAPDEL **pour la réaliser le projet qui ne se limite pas à une page d'accueil (one page)**. Le prestataire sera appelé :

- À faire la conception d'une trentaine de modèles de pages (**30 - 45 modèles**).
- Les modèles de pages seront utilisés pour couvrir plusieurs thématiques, nous n'avons pas moins de 80 pages/langue (FR/AR/EN/TAM) ayant comme thèmes (liste non exhaustive) :
 - Home page de rootage vers les sites des communes⁴
 - Home Page des plateformes de participation citoyenne⁵
 - Home Page de la commune
 - Pages d'informations
 - News promotionnelles & landing pages.
 - Programme d'évènement
 - Description des services publics.
 - Diverses FAQ
 - Les produits/services en self-service
 - Les formulaires de contact et de réclamations,
 - Cartes interactives,
 - Login utilisateur et page profile,
 - Téléchargement de document,
- À penser le site web comme une PWA avec les best practices à adopter pour ce genre de solution. Bien entendu le même contenu devra être pensé desktop aussi.
- Développer l'aspect visuel des différents widgets du site web. On entend par widgets les différents modules Dynamiques (par exemple) :
 - Le module de prise de RDV,
 - Le module d'urbanisme,
 - Le module de réclamation,
 - Le module des cartes interactives,
 - Le module de l'affichage des informations urgentes ou de dernière minute (BMS, Coupure d'eau,..)

⁴ Une page web unique permettra de router les citoyens vers le website de leur commune après l'application d'un filtre de recherche. Cette web page permettra de partager des liens vers d'autres services publics disponibles en ligne par d'autres organisations ainsi que de partager des informations sur le programme CapDel.

⁵ Chaque commune aura un sous-domaine dédié à sa plateforme de participation citoyenne qui permettra aux citoyens de la commune de participer à la gestion de cette dernière. Cette plateforme sera développée à la suite du développement des sites web, car elle utilisera les mêmes modules et CMS.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



8. Mobile First & Progressive web APP (PWA)

CAPDEL souhaite adopter la technologie « PWA » pour les sites web des communes pilotes avec tout ce que cela implique comme avantages :

- **Un chargement instantané** : l'application web doit se charger rapidement et doit être interactive très rapidement.
- **« Indépendante » de la connectivité** : en l'absence de réseau ou d'une connexion lente et instable, l'application doit continuer à fonctionner, comme par exemple :
 - Signaler à l'utilisateur qu'il est hors connexion,
 - Fournir quand même la page si elle est dans le cache,
 - Renvoyer sur une page dédiée spéciale « offline » qui liste l'ensemble des pages qui peuvent être consultées hors connexion (en mode dégradé),
 - Fournir la possibilité d'envoyer des formulaires hors connexion qui seront stockés dans le cache,
- **Responsive, mobile-first, offline-first design** : la conception doit se concentrer sur une optimisation pour le mobile,
- **Native-like**: avoir une architecture d'interface utilisateur similaire à une application,
- **Sécurité** : doit servir toutes ses ressources via HTTPS,
- **Installable** : Être installable ; ce qui signifie qu'elle pourra être ajoutée à l'écran d'accueil de l'appareil et lancée comme une application,
- **Notification push**: pouvoir envoyer des notifications push via le compte firebase de chaque commune du programme CAPDEL,
- **Push-notification**

Bien entendu tous ces aspects seront discutés avant le lancement du projet.

9. Fourniture en images & icône

- **Des images pour le projet** : Le fournisseur est tenu de fournir les images et visuels nécessaires à la finalisation du site selon :
 - Le nombre de thématiques et des rubriques abordées sur le site web ;
 - Le nombre de communes du programme CAPDEL (8 communes).

La source des images est une banque d'images (Shutterstock ou équivalent).

- **Des visuels tout au long du contrat** : Le fournisseur est tenu de fournir au CAPDEL (à la demande du CAPDEL), au maximum huit (08) images / mois. La source des images est une banque d'images (shutterstock ou équivalent). Le fournisseur pourra être appelé à faire de légères retouches sur les images.

Important : Le fournisseur n'est en aucun cas appelé à faire une séance photo pour CAPDEL

10. Spécifications de la charte graphique et du front end du site

La charte graphique, le plan de navigation et l'architecture de l'information doivent répondre à :

- Une proposition d'un design initial de la "home page" desktop et mobile,
- Une charte graphique initiale pour le site,
- Divers Wireframe du site web (les modèles de pages).

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Le plan de navigation, l'architecture de l'information et le design seront discutés avec le prestataire et approuvés par le CAPDEL pour la suite du projet : la créativité et la simplicité de la navigation seront de mise.

- **Taille du site** : Le prestataire est tenu d'optimiser la taille des images, d'éviter le chargement de fichiers script ou CSS inutiles, d'utiliser des fichiers script et CSS compressés et d'utiliser toute méthode d'optimisation du site web adéquate dans la limite où ça n'influe pas d'une manière critique sur la qualité du travail.
Garder à l'esprit l'adoption de la Solution « PWA » et la conception du site avec les meilleures pratiques.
- **Dimension des pages** : Selon le standard des écrans de bureau/mobile utilisés actuellement (l'information sera validée durant la réalisation).
- **Technologies à utiliser** : Technologie compatible et nécessaire à l'implémentation PWA, pas d'utilisation de flash.
- **Compatibilité avec les navigateurs** : Le produit final devra être compatible avec le plus grand nombre de navigateurs possible, sans tomber dans les restrictions de navigateurs en fin de vie, obsolète ou ne supportant pas les PWA
- **Une solution orientée mobile** :
 - Mobile : Le site devra être Mobile First/PWA,
 - Desktop : parfaite expérience sur des écrans Desktop.

L'Expérience utilisateur doit être consistante et familière, quel que soit le support utilisé.

- **Utilisation de technologie mobile** : L'utilisation de la technologie PWA est obligatoire, le prestataire pourra utiliser des Frameworks largement utilisés (Angular ou équivalent) et qui possèdent une large communauté d'utilisateurs : l'utilisation de Frameworks en fin de vie ou des Frameworks in-house n'est pas acceptée.
- **Langues** : Le site final sera en arabe, tamazight, en français et en anglais et (élément important à considérer pour le choix des styles d'écriture arabe et la disposition des éléments sur l'écran pour chaque version du site).

11. L'Accessibilité du site web & SEO

11.1. L'Accessibilité

Lors de la conception et le développement du site web, il convient de prendre l' « Accessibilité » en compte et essayer d'identifier les problèmes liés à cet aspect et de les corriger tout au long du projet (sur sa partie graphique ou développement).

Un effort supplémentaire est donc demandé au fournisseur pour respecter au maximum les règles d'accessibilité et les meilleures pratiques en la matière.

L'objectif étant d'atteindre un score d'accessibilité supérieur à 80 % pour le site web avec l'outil « Google Lighthouse » et œuvrer pour une amélioration continue de cet aspect tout au long du contrat.

11.2. SEO

Tout au long du projet et du contrat le fournisseur accompagnera le CAPDEL pour l'optimisation de son contenu et la mise en place d'une politique SEO cohérente et efficace.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

L'objectif étant d'atteindre un score SEO supérieur à 90 % pour les sites web des communes avec l'outil « Google Lighthouse » et œuvrer pour une amélioration continue de ce score tout au long du contrat.

Important :

- Le choix d'un front end en un Framework JavaScript pourrait générer des problèmes de référencement. Le prestataire devra prendre cet aspect en considération (par la génération d'un contenu lisible par les web crawler côté serveur ou autre solution alternative) ;
- Une attention particulière devra être portée pour le maintien de la cohérence entre les URL des communes.

12. Test UI/UX et tests d'utilisabilité

Tout au long du projet le fournisseur accompagnera le CAPDEL sur la partie test de l'expérience utilisateur (UX) et d'utilisabilité du site web, les membres de son équipe participeront d'une manière active aux différents tests d'acceptations UI/UX.

13. Évolution du design et correction graphique

Pendant toute la durée du contrat, le fournisseur est appelé à apporter les corrections nécessaires aux bugs d'affichage, fruit de l'incompatibilité (ou vice ou défaut caché) de la partie du front end avec une nouvelle version de navigateur largement utilisé.

14. Livrables intermédiaires

Au cours du projet, le fournisseur sera amené à fournir des livrables intermédiaires

- Documents projets (plan, spécifications techniques) fruits des différentes discussions et échanges entre le CAPDEL et le fournisseur pour affiner les besoins détaillés d'CAPDEL,
- Remise de deux images de la proposition de la page principale- home page en arabe et en français (Affichage en Navigateur desktop et mobile – non finale).
- Charte graphique pour le web (intermédiaire – non finale).
- Les modèles de pages en WireFrame desktop et mobile (intermédiaires – non finaux).
- Arborescence détaillée du site sous document et Flux de navigation proposée sous document Word (intermédiaire – non finale).

La mention « non finale » ici signifie que ces livrables seront naturellement affinés, mis à jour et améliorés tout au long de la prestation.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



XII.2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES - PARTIE 2.1 : SOLUTION SYSTEME DE GESTION DU CONTENU (CMS), HEBERGEMENT ET SUPPORT POUR LE SITE WEB

15. Définition et objet de la prestation

Le fournisseur devra proposer une solution CMS notoire qui répond aux besoins actuels et futurs des communes pilotes du programme CAPDEL (évolutive). Le fournisseur devra pouvoir allier une solution CMS et solution PWA pour en tirer le meilleur des 2 technologies.

Le prestataire devra aussi se charger du développement et de l'intégration des besoins fonctionnels proposés par le CAPDEL et d'assurer la maintenance, le suivi technique, la mise à jour et la sécurisation de la solution via un contrat SLA⁶.

Les présents termes de références sont le cahier des charges qui traite :

- Du choix du CMS suivant les besoins des communes du CAPDEL ;
- De l'intégration de la charte graphique et du contenu multilingue/multi site à la nouvelle plateforme avec les ajustements nécessaires ;
- De l'adaptation du contenu fourni en responsive design ;
- Du développement et de l'intégration des besoins fonctionnels sur la nouvelle plateforme ;
- De la formation des utilisateurs sur la nouvelle plateforme ;
- De la mise en production et le déploiement dans le hosting de la solution avec des garanties de performance et de sécurité par un contrat SLA avec des services de développement à la demande.

16. Objectifs

- La prise en charge des modifications du site en temps réel par les administrateurs des différentes communes pilotes du CAPDEL en utilisant les facilités offertes par le CMS et les développements du prestataire ;
- Vulgariser la création et l'édition de contenu, la gestion Multisite (par commune) /multilingue et la création et la gestion des formulaires.
- Offrir aux visiteurs une parfaite expérience de prise de RDV ou précommande de services publics,...
- Augmenter sensiblement le nombre de visiteurs,
- Faire du site web une source de données pour l'application mobile du CAPDEL (Android et IOS)
- Faire du site web une plaque tournante pour les requêtes d'information ou autre, à partir de sites tiers.

17. Résumé des prestations

- Évaluer et lister lors d'une « **phase de découverte** » les besoins détaillés des communes du CAPDEL et l'élaboration d'une feuille de route pour l'implémentation du site web et des plateformes participation des citoyens avec le CMS proposé.
- Proposer une solution CMS évolutive pour les sites web et la plateforme participation des citoyens des différentes communes du CAPDEL qui répondent aux besoins spécifiés dans le cahier des charges. La société retenue devra pouvoir allier CMS et PWA pour en tirer le meilleur des 2 solutions.
- Développer l'ensemble des fonctionnalités souhaitées par le CAPDEL et formulées dans ce cahier des charges et/ou discutées d'un commun accord lors des séances de travail lors de la phase découverte,
- Former les utilisateurs finaux à l'utilisation de la nouvelle plateforme ;
- Accompagner CAPDEL lors de la validation et les tests du nouveau site web et des plateformes participation des citoyens.
- Déployer les websites dans l'hébergement, assurer la maintenance et la sécurisation de la solution tout au long de la durée du contrat dans le cadre d'un SLA.

⁶ SLA : Service level agreement – la qualité de service

Sélection d'une société de droit algérien ayant une expertise dans la conception et le développement des applications web (frontend & backend), auprès du programme CAPDEL

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



18. Choix du CMS : Fonctionnalités et attributs

La société retenue devra transmettre une annexe relative au CMS et la liste des qualités et spécificités du CMS proposé. Cependant comme déjà précisé, le CAPDEL souhaite voir sur sa partie affichage mobile une implémentation d'une application web progressive (PWA) et l'utilisation d'un CMS.

Le CAPDEL n'aucune préférence pour ces CMS et il appartient au soumissionnaire d'expliquer ses choix techniques. Veuillez noter que certaines fonctionnalités peuvent ne pas être disponibles d'une manière native dans le CMS. Si c'est le cas, le soumissionnaire est tenu de fournir des plug-ins de qualité (Open ou payant à la chargeur du soumissionnaire) en assurant le suivi, la maintenance, la sécurisation des plug-ins en question. Les soumissionnaires sont invités tant que possible de *favoriser les plugins open sources gratuits*.

19. Travaux de l'attributaire et divers

Le présent cahier des charges servira aux soumissionnaires à faire une estimation des efforts pour la réalisation du projet : veuillez noter donc que les travaux dans la liste ci-dessous ne sont pas détaillés⁷. Une liste détaillée des travaux sera dressée avec la société retenue, une fois le marché octroyé, lors d'une phase que nous appellerons « Phase découverte et planification des travaux ». Le prestataire procèdera à la rédaction, avec l'aide du client, d'un document détaillé qui contiendra les spécifications fonctionnelles et techniques du site web ainsi que de la plateforme de participation citoyenne et approuvés par le client avant lancement des travaux de développement.

Les points marqués comme « confort » dans le tableau ci-dessous, ne sont pas obligatoires lors de la mise en production, mais devront être développés par la suite (la programmation de la priorité avec le prestataire).

Travaux liés à Intégration du contenu et affichage		Priorité
Support PWA	Le site web est une application web progressive, intégré avec un CMS. La solution devra aussi offrir une expérience optimale sur le desktop.	Critique
Implémentation du site avec un CMS	Pouvoir éditer les différents contenus (Texte, Media) du site avec le CMS	Critique
Compatibilité des navigateurs	Le site web dynamique devra être compatible avec les navigateurs largement utilisés par les citoyens des communes sans pour autant prendre en compte les anciennes versions de navigateurs (faiblement utilisé) ou ne supportant pas la technologie PWA	Critique
Gestion Multisite & Multilingue	Le site est en multisite et multilingue et le CMS devra permettre de gérer ce genre de contenus. Le Multisite devra être géré par répertoire exemple • www.nomdelacommune.dz • www.nomdelacommune.dz/fr • www.nomdelacommune.dz/global cette partie aura une influence sur la personnalisation des offres, sur le point de vente qui va prendre en charge la réservation. On pourra distinguer 6 choix de pays pour le lancement 1- Algérie (Arabe /français /anglais/tamazight) 2- France (Arabe /français /anglais) 3- Canada (Arabe /français /anglais) 4- MENA (Arabe /anglais) 5- Global (anglais) Le contenu pourra être unique par site ou hérité/dupliqué à partir d'un site parent racine.	Critique

⁷ Les soumissionnaires doivent lire toute l'annexe 6 pour évaluer au mieux l'ampleur des travaux attendus et ne pas se limiter au tableau donné en page 10, ou en annexe 1 et 3 ou 5. L'annexe 6 prime sur toutes les autres annexes en termes de scope of work.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Contrôle de publication et workflow et version du contenu	Le CMS et les règles mises sur la solution devront permettre un contrôle des publications et un système de workflow basé sur le rôle de l'utilisateur.	Critique
Gestion totale des ressources et médias	les contenus/ressources/médias pourront être gérés à partir de l'interface d'administration du CMS.	Critique
Facilité pour les modifications	Bénéficier des deux approches drag and drop et /ou wysiwyg l'utilisateur aura un contrôle total sur le contenu et l'affichage du site web.	Important
Services, Fonctions et développements spécifiques		
Certificat SSL	Le prestataire est tenu de fournir un certificat SSL pour les différentes communes du CAPDEL et à le renouveler si nécessaire (inclus dans le support).	Critique ⁸
Développement des formulaires	Via un Outil d'édition et de gestion de formulaires, l'aspect dynamique des formulaires devra être implémenté (contrôle et validation des champs, messages d'erreurs, envois d'e-mails aux concernés, log des envois, aspect captcha...) ; avec envois de confirmation à l'utilisateur du formulaire. Les réponses des internautes pourront visualisées/exportées au format Excel/CSV pour un traitement ultérieur.	Critique
Implémentation de la fonction recherche	La recherche devra être implémentée avec le CMS : • Indexation des mots clés, • Recherche par rubriques, • Par services publics • Par GPS Le CAPDEL aura la possibilité d'analyser les aspects les plus recherchés sur le site	Critique
Google analytics & Tag Manger	Le CAPDEL dispose déjà d'un compte Google Analytics, le nouveau site devra intégrer l'aspect TAG Google fourni par le CAPDEL. Il sera demandé de créer de nouveaux comptes pour chacune des communes.	Critique
Search engine Optimisation (SEO)	Le prestataire devra accompagner le CAPDEL pour l'élaboration d'une stratégie SEO pour le référencement naturel pour les aspects liés principalement aux promotions et la recherche pour certains mots clés et avec l'élaboration d'URL significatives via les facilités offertes par le CMS (friendly URL construction, gestion de METADATA...)	Critique
Antennes et contacts des communes du CAPDEL	Un module devra être créé pour la gestion des contacts des antennes des différentes communes pilotes du CAPDEL.	Critique
Message/annonce flash	Un module devra être créé pour l'affichage et gestion annonce flash. Gestion personnalisée selon visiteur des annonces flash (programmation affichage et retraits)	Critique
Réseaux sociaux et partage	Certaines pages (à définir) pourront être partagées sur les réseaux sociaux, exemple : aimer un article ou une news, partager une page.	Confort
Push notification	La solution devra offrir la possibilité de lancer des notifications (PWA) en utilisant firebase	Important
Expérience de navigation		

⁸ La société retenue se chargera de gérer la partie SSL du développement directement avec le prestataire de hosting cependant le CAPDEL prendra en charge les frais de l'hébergement et du SSL.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Personnalisation de l'expérience de navigation	Le site devra offrir une expérience de navigation et d'utilisation personnalisée qui pourrait dépendre : • L'origine géographique du visiteur • La sélection du pays par visiteur (forcer le positionnement) • De l'historique des recherches sur le site web. La solution devra permettre ce genre d'expériences : promotion personnalisée, événements, historique de recherche de réservation Les détails des services/fonctionnalités/pages concernés seront partagés lors de la réalisation du projet. Le client devra approuver la politique de collection des cookies pour pouvoir bénéficier de ces fonctionnalités.	Critique
Autres Modules		
Module Blog, Forum, Sondage et agenda des événements	Ces modules devront être développés pour la gestion de la publication d'article avec multimédia, de la proposition d'événement dans les communes et de forum de discussion et de partage avec les citoyens de la commune. Les détails seront partagés lors de la réalisation du projet.	Critique
Module gestion de l'image Slider	Un module devra être développé pour la gestion de l'image Slider, ce dernier devra être élaboré d'une manière à pouvoir gérer les images indépendamment du texte.	Critique
Annonce Dernière minute	Urgence/annonce surprise avec un timer sur l'interface, peut être programmé dans le temps via interface d'administration	Confort
Module Gestion App CAPDEL, Prise de RDV, Réclamation, Urbanisme	Ces modules devront être développés pour permettre leur gestion directement dans le CMS des websites. Les détails seront partagés lors de la réalisation du projet.	Important
Services en ligne		
Login citoyen résident et authentification à partir d'un système tiers	Le prestataire sera appelé à développer un login utilisateur à partir d'informations disponibles dans un autre système (Système de fidélité des citoyens des communes du CAPDEL), la communication se fera par web service pour • Le login et le chargement des profils. • Implémentation de la création et l'Édition de profile	Confort
Login à partir d'un compte Google	Cet aspect est optionnel au lancement, il s'agit d'offrir au citoyen la possibilité de s'authentifier avec un compte Gmail et pouvoir continuer sa démarche (nom/prénom téléphone e-mail utilisé pour les RDV/Forum/Plateforme participation citoyen) et navigation sur le site.	Important

20. Appel de service à des tiers

Les conceptions et le fonctionnement de certains widgets pourraient nécessiter les services de tiers

- Google Maps ou équivalent : pour l'utilisation des cartes (ou solution gratuite),
- Détection du pays/wilaya/commune d'origine de la visite,
- Météo dans la commune du site web,
- Outils de sondages,
- Forum,....

Les couts itinérants à l'utilisation de ces services sont à la charge du *prestataire*. Il lui appartient d'en optimiser l'utilisation.

21. Source de données pour les Applications des Communes du CAPDEL

Le site web pourra fournir du contenu pour les applications Android et IOS des communes du CAPDEL sous un format Json bien spécifique.

Les données serviront à alimenter (communication Api REST), par exemple, un slider de cartes sur la home page des applications des communes du CAPDEL .

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Les modalités et le format seront partagés lors de la réalisation du site web.

22. Bonnes pratiques de développement

Le développement anarchique n'est pas toléré, une documentation claire et un suivi rigoureux sont une exigence qui assurera une qualité certaine du livrable et même pour le suivi tout au long du contrat SLA : le prestataire devra adopter les bonnes pratiques de développements connus dans le métier (méthodologies et approches) et veillera au suivi minutieux des versions du code source (GitHub, GitLab ou équivalent).

Il organisera son équipe en mode agile (scrum) et respectera tous les bonnes pratiques développement tel que, sans s'y limiter : la réalisation des diagrammes de classe, les diagrammes de workflow, les backlog de développement, le développement en sprint de 1 à 3 semaines, le respect des cérémoniaux scrum que sont les dailys scrum, les revues de sprint et des plannings ainsi que l'utilisation de logiciel cloud de suivi type Jira, Trello ou équivalent.

Il est à noter que la présence physique du prestataire n'est pas obligatoire lors des différentes réunions qui devra respecter. Il sera accepté que ces réunions soient organisées en visioconférence (meet, zoom ou équivalent). Le CAPDEL devra être automatiquement invité à toutes ses réunions. Le CAPDEL se garde le droit de convoquer le prestataire et son équipe lors de réunions spécifiques en présentiel ou en virtuel.

23. Bonnes pratiques et performances

Le fournisseur et le CAPDEL s'assureront que les meilleures pratiques de conception et de publication sont respectées sur le site web avec des scores élevés sur Google Lighthouse (section best practices). D'autres outils pourront être utilisés et discutés d'un commun accord.

24. Développement et Implémentation d'API

Un bon nombre de fonctionnalités devra être développé en API Resteful documentée propriété du CAPDEL/Communes qui pourra être exploitée convenablement même si le site est sujet à une migration chez un autre fournisseur.

Le fournisseur pour être également responsable de l'intégration de fonctionnalité basée sur des applicatifs tierces dont les Api Rest lui seront transmise.

25. Modalités de réalisation du site web

Le prestataire a pris connaissance du présent cahier des charges (ToR) et s'engage à en respecter ses termes. Sur la base du cahier des charges, le prestataire rédigera en collaboration avec le CAPDEL les spécifications fonctionnelles et techniques du site web et applicatifs, validés par le CAPDEL/MICLAT.

Le prestataire assure la maîtrise d'œuvre de la réalisation du site web pour la partie du projet placée sous sa responsabilité et, à ce titre, assure la conception globale de sa part de projet et coordonne tous les intervenants sur sa part de projet. Le prestataire réalisera des maquettes du site web comprenant notamment une analyse fonctionnelle des développements spécifiques. Il s'engage à prendre en compte les remarques ou réserves éventuelles du client.

La programmation débute à compter de la validation des spécifications techniques et de la maquette.

26. Cession des droits de propriété intellectuelle

La propriété de tous les éléments du site web conçu sous la responsabilité du prestataire qu'il s'agisse des développements spécifiques, des documents de conception du site et des éléments graphiques, tels que charte graphique et présentation des écrans, est transférée sans exception ni réserve au CAPDEL (les communes).

À cet effet, le prestataire transfère tous les droits de propriété intellectuelle afférents aux réalisations effectuées par le prestataire pour le client, qu'il s'agisse des droits de reproduction, de représentation,

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



d'adaptation, d'arrangement, de traduction, de distribution, de location, droit d'exploitation sous toutes ses formes.

La commune pourra reproduire et exploiter les réalisations du prestataire de la manière la plus large selon tout mode présent et à venir, sur toute machine et tout support, l'intégrer en tout ou partie avec ou sans modification d'interface, le diffuser par tout moyen ou réseau de télécommunications, y compris par câble ou satellite.

Le CAPDEL/Commune pourra de même adapter, modifier les réalisations du prestataire, à ses seuls risques et périls, comme il l'entend, ajouter ou supprimer des éléments ou fonctionnalités, les fusionner avec d'autres créations.

Dans un souci de pérennité et de portabilité des contenus de son site web, la solution proposée devra offrir offre la possibilité d'un export, partiel ou total, de préférence dans un format standard, de l'ensemble des structures, données, métadonnées constitutives du site web.

27. Hébergement, contrat de maintenances et support

27.1. Hébergement et performance

L'Hébergement doit être d'un niveau « Entreprise », privé sur des serveurs en algerie avec un prestataire agréé par l'autorité de régulation des postes et télécommunications services. L'hébergeur devra être habitué à ce genre de solution/package.

Il est à noter que l'hébergement (hosting) sera pris en charge par le CAPDEL est mis à disposition de la société retenue pour déployer la plateforme web y compris les possibles paramétrages ou mise à jour nécessaire à faire sur les environnements des serveurs. La société retenue sera consultée afin de conseiller et orienter le CAPDEL dans le choix de la solution d'hébergement de la plateforme nécessaire au bon fonctionnement selon le paragraphe 27 des présents TDR.

Concernant l'obtention des noms de domaines, le CAPDEL prendra en charge ce point et les mettra à disposition des sociétés retenues en temps voulu.

27.2. Disponibilité du site

Le site devra être disponible selon les standards à 99.9 % (Uptime), le prestataire devra fournir donc les mécanismes et l'architecture nécessaire pour assurer cette haute disponibilité dans le temps durant toute la durée du contrat (avec prise en charge de l'évolution sans incidence financière pour le CAPDEL) :

- Optimisation de la solution ;
- Solution de load balancing, cache & Backup

Le prestataire devra aussi avoir une politique documentée de sa stratégie de backup, de sauvegarde et de reprise après incident qu'il partagera avec la compagnie. D'une manière générale, l'exigence minimale du CAPDEL est la fourniture d'un mécanisme de reprise après sinistre en moins de 60 minutes pour moins de 48 heures de données.

La Planification des maintenances/mises à jour devra se faire en dehors des heures de charge : 23h à 07h30 GMT.

Un SLA sera établi et approuvé par le prestataire et le client pendant toute la durée du contrat pour un support 7 jours sur 7 et de 24heures/24 (selon niveau d'incident).

27.3. Temps de chargement

L'objectif pour le CAPDEL c'est de surpasser les temps de chargement sur le tableau pour une visite initiale et de s'approcher d'un chargement instantané avec les optimisations nécessaires et la technologie PWA sur Mobile (avec des visites répétitives) :

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Région ou pays	Temps de chargement home page cible (3G/ADSL)
Algérie	<= 3 secondes
France & Canada	<= 3 secondes
Reste du monde	<= 5 secondes

27.4.Sécurité, protection contre les attaques DDS et contre la consultation abusive et activités robotiques

L'hébergement devra intégrer ou faire associer le site à une solution de sécurité de protection de la consultation et l'utilisation abusives du site web (bots, scripts...). Les frais inhérents à ce genre de solutions sont à la charge du prestataire.

27.5.Environnement production, environnement « Test » et Backup

Le site devra être fourni sous 2 environnements :

- Environnement production : environnement d'exploitation du site web, accessible au public ;
- Environnement Test : environnement pour le déploiement des nouvelles fonctionnalités et test avant mise en production.

Le site web devra toujours avoir plusieurs backups avec une possibilité de restauration pour éviter tout incident qui pourrait nuire à sa disponibilité ou son fonctionnement normal.

27.6.Sécurité et confidentialité des données

- **Sécurité** : prestataire devra veiller à la sécurisation de la plateforme utilisée et d'apporter les corrections et les mises à jour nécessaires à la plateforme, ce dernier devra fournir la ressource humaine nécessaire et qualifiée pour ces d'activités.
- **Confidentialité des données** : Le prestataire devra garder confidentiel toutes informations relatives au : Fonctionnement du site web et son intégration avec les possibles solutions tierces désignés par le CAPDEL (solution check de résidence) ; Fréquentation et comportement citoyens sur le site des communes/CAPDEL ; Informations citoyen.nes du CAPDEL susceptible d'être collectées sur le site et dont son activité quotidienne pour la maintenance du site web pourrait lui donner accès ; Activités commerciales, promotionnelles programmées dans le temps.

27.7.Montée en version du CMS

Les CMS évoluent périodiquement en versions intermédiaires ou majeures, le prestataire est tenu de mettre à jour la solution proposée et d'y apporter les corrections, fixes, patches dont la non-application est susceptible de nuire au bon fonctionnement du site web.

Le passage à une version majeure du CMS est obligatoire dans le cas où :

- Le fournisseur du CMS recommande vivement aux utilisateurs à faire cette mise à jour.
- La version utilisée n'est plus maintenue par le fournisseur.
- La nouvelle version, propose des mises à jour majeures de sécurité et des fonctionnalités avancées telles que l'adoption de nouveaux standards web susceptible d'améliorer la productivité des utilisateurs, les performances du site ou d'apporter plus de faciliter pour l'utilisation de la solution.

28. Garantie

Du fait que certains défauts techniques sont invisibles et peuvent constituer de véritables vices cachés, le prestataire garantit expressément ses réalisations auprès du CAPDEL contre des anomalies et défauts de fonctionnement de toute nature provenant de vices ou erreurs de conception ou de réalisations afférentes aux travaux qui lui ont été spécifiquement confiées.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Le prestataire garantit que ses réalisations ne constituent pas une violation d'un droit de la propriété intellectuelle ni un quelconque fait de concurrence déloyale ou parasitaire. À ce titre, il s'engage à assurer la défense du CAPDEL et à en supporter tous les frais contre toute réclamation concernant directement ses réalisations et leur utilisation normale, sous réserve d'en avoir été rapidement averti par le client et que la prétendue violation ne porte pas sur des modifications ou adjonctions apportées directement ou indirectement par le client.

Tous les éléments que le prestataire sera susceptible d'apporter au client pour la réalisation de ses prestations devront respecter les lois relatives : aux droits d'auteur/aux marques, dessins, modèles et brevets/à la vie privée/à la communication audiovisuelle.

29. Projet de contrat et SLA

Certains éléments de ce cahier des charges forment des éléments clés du futur contrat et SLA liant le prestataire et le CAPDEL, le contrat & SLA finaux seront élaborés une fois le marché octroyé.

30. Services de développement Backend / Frontend

CAPDEL va recourir aux services des développeurs du prestataire pour des développements périodiques sur la plateforme (Améliorations importantes, nouveaux produits, nouvelles fonctionnalités), le prestataire devra assurer la disponibilité de développeurs qualifiés pour les diverses tâches, travaux, projets.

31. Formation

Le prestataire doit fournir une documentation associée à une formation à l'outil de back-office de la nouvelle plateforme en général, et en particulier :

- La création, l'édition, la suppression des contenus ;
- Création de pages/contenus selon modèles établis ;
- Création de formulaires ;
- Exploitation des plug-ins et fonctionnalités créés sur demande du CAPDEL (exemple : RDV, administration...)

La documentation et la formation doivent permettre le transfert des connaissances des équipes de développement vers les administrateurs des Communes. Cette étape permettra ainsi aux futurs administrateurs de paramétrer et de publier en ligne leur contenu.

A cet effet deux (02) communes pilotes, désignées par le CAPDEL, seront accompagnées par la société retenue lors de la création du contenu de leurs sites web. Cet accompagnement se fera tant que possible en présentiel à Alger.

Le prestataire sera responsable d'organiser huit (08) séances de formation en présentiel à Alger⁹ pour accélérer et permettre ce transfert des connaissances aux équipes d'administration des Communes du programme CAPDEL.

32. Livrable final et mise en production

Le livrable final principal se résume en :

- 1- Un site web fonctionnel et les applications web sur l'URL ww.nomcommune.dz et une mise en production après une phase de tests et validation du client,
- 2- Une mise à jour des CSS et blocs HTML,
- 3- Charte graphique pour le web (final),
- 4- Documentation technique détaillée de la solution (une version initiale qui pourra être enrichie),

⁹ en virtuel si le présentiel n'est pas possible pour cause covid19 ou à la suite de consignes du CAPDEL

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

- 5- Le code source et le site sous format numérique (frontend/backend) avec documents techniques détaillant la manière de déployer ce même site sur un autre serveur.
- 6- Formation des administrateurs de la solution dans les 8 communes.

Le Site web devra répondre aux spécifications énumérées dans le cahier des charges, ainsi que les orientations du CAPDEL : fruit des échanges lors des séances de travail périodiques pour l'aboutissement du projet.

33. Additifs au cahier des charges

Le CAPDEL pourrait communiquer un additif au cahier des charges, pour exprimer des besoins ou des spécifications supplémentaires, bien entendu le CAPDEL informera l'ensemble des soumissionnaires et peut accorder un délai additionnel pour le dépôt des offres.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



XII.2. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES - PARTIE 2.2 : DEVELOPPEMENT ET/OU INTEGRATION DE MODULES/APPLICATIONS WEB SPECIFIQUES (**OBLIGATOIRE**)

MODULES PRINCIPAUX DU SITEWEB

34. Module abonnement à la newsletter

- **Inscription à la newsletter** : Le prestataire devra implémenter un module permettant aux citoyens de s'inscrire à la newsletter et cela de deux manières :
 - a. Directement sur le site web des communes du CAPDEL pour être informé des dernières informations (news) de la commune en question,
 - b. Lors des processus des prises de rendez-vous ou de précommande des prestations de services publics. La solution devra permettre de collecter les informations des abonnés à cette newsletter qui auront accepté de s'inscrire à cette dernière. Les spécifications techniques de ce mécanisme seront partagées par le CAPDEL lors de la réalisation du projet. Mais en résumé il s'agit de créer de nouveaux abonnés à partir de requêtes qui arrivent sur une URL sécurisée fournie par le prestataire.
- **Nature des informations/paramètres collectés** : e-mail, langue préférée, source du consentement (site web ou autres), etc.
- **Consentement des clients, double opt-in et désabonnement** Il est primordial de garder une traçabilité du consentement du client, et la date de ce consentement. La solution devra aussi offrir un mécanisme de double opt-in pour une fiabilité accrue des e-mails (module qui pourra être désactivé ou activé au besoin).
- **Désabonnement** : Tout destinataire d'un e-mail doit pouvoir exercer son droit de désinscription à une liste de diffusion. Par conséquent la solution devra offrir la possibilité de créer un bouton /lien « se désabonner » qui permet aux abonnés de se désinscrire de la newsletter.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le coût doit être intégré dans l'offre de prix.

35. Module gestion des utilisateurs

Le module gestion des utilisateurs (visiteurs et administrateur) du site web permettra à ces derniers de s'enregistrer et créer leur profil sur le site web.

Les utilisateurs devront communiquer différentes informations permettant de reconnaître leur identité mais aussi de les contacter.

Les utilisateurs-administrateurs auront des droits et des privilèges différents qui seront paramétrables dans ce module de gestion du CMS.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le coût doit être intégré dans l'offre de prix.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



36. Module authentification des utilisateurs

Le module authentification des utilisateurs (visiteurs et administrateur) du site web permettra à ces derniers de valider et authentifier leur profil sur le site web. Les solutions qui seront proposées par la société retenue pourront être des solutions open source ou payantes. Dans le cas de solution payante la société retenue devra assurer le fonctionnement du service pour une période minimale de (05) cinq ans.

Les utilisateurs pourront (idéalement) s'authentifier par un code reçu par sms et/ou un code reçu par email.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.

37. Module Blog

Le module de blog devra permettre aux gestionnaires du siteweb de publier différentes informations selon des sujets et ou des moments différents. Certains articles du blog pourront être ouverts au public ou être réservés aux utilisateurs enregistrés sur la plateforme.

Les utilisateurs pourront selon leur permission sur le website laisser des commentaires ou non à la suite des articles publiés dans le blog du website.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.

38. Module Forum

Le module de forum devra permettre aux gestionnaires du siteweb de publier différents sujets de débat selon des sujets et ou des moments différents de la vie dans la commune en question. Certains sujets du forum pourront être ouverts au public ou être réservés aux utilisateurs enregistrés sur la plateforme.

Les utilisateurs pourront selon leur permission sur le website publier des sujets, écrites des commentaires ou ajouter du contenu multimédia.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.

39. Module Sondage

Le module de sondage devra permettre aux administrateurs des websites des communes de concevoir, poster et diffuser des sondages auprès des visiteurs du sites web, des inscrits à la newsletter mais aussi aux utilisateurs enregistrés sur le site web. Les sondages devront avoir une logique de campagne par période (date début et fin) et personnes touchées.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



Ce module devra permettre de faire des questionnaires avec des conditions et des formes différentes de réponses (dichotomique, QCM, échelle,...), mais aussi une visualisation simplifier des résultats et une extraction des données collectées à la suite du sondage.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.

40. Module agenda des évènements

Le module d'agenda des évènements devra permettre aux administrateurs des websites des communes de poster les différents évènement dans la communes (réunions, appel à meeting, concert, évènement artistique,...) pour informer tous les visiteurs des sites web.

Il serait possible d'intégrer le module de gestion de RDV ou de Booking pour réserver des places ou des billets a un dit évènement.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.

MODULES COMPLEMENTAIRES DU SITEWEB

41. Module administration de l'application mobile du CAPDEL

Le CAPDEL a développé une application mobile Android et ios en React Native (avec intégration de technologie Google : firebase,...) qui a pour objectif de permettre aux membres de ses communions de communiquer et de s'organiser. L'application permet également d'avoir accès aux informations disponibles sur site web mais aussi le partage de fichier en ses utilisateurs y compris une fonction chat instantanée.

Le CMS devra contenir donc un module de gestion, monitoring et paramétrage de l'application mobile accessible aux administrateurs de chaque commune.

L'application devra être téléchargeable sur website mais aussi sur le store d'application mobile. Les frais de l'ouverture des comptes sur les stores (ios et Android) sont à la charge de la société retenue.

Ce module sera réservé unique aux personnes ayant un compte authentifié sur la plateforme.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

42. Module Demande Urbanisme

Le module demande d'urbanisme devra permettre aux administrateurs des websites des communes de prendre en charge les demandes des citoyen.nes et visiteurs de la commune en matière de procédure d'urbanisme.

Donc ce module devra d'un côté permettre aux cityon.nes d'identifier quelle est la procédure à suivre selon leur cas, idéalement par un petit algorithme de décision. Sur la base de l'orientation il sera possible de

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



télécharger la liste de document à fournir ainsi que les formulaires à remplir en ligne (qui seront imprimés en pdf également). Si le module, prise de RDV sera déployé sur le siteweb, il sera intégré à ce module pour permettre une prise de RDV pour le dépôt du dossier du demandeur et de son suivi auprès des personnes habilitées au niveau des communes.

Ce module sera réservé uniquement aux personnes ayant un compte authentifié sur la plateforme.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants *dont le coût doit être intégré dans l'offre de prix.*

43. Module prise Rendez-Vous

Le module de prise de rendez doit permettre aux gestionnaires de website de proposer différents types de rendez-vous possibles sur le site web, que les citoyen.nes pourront choisir et prendre un RDV.

Idéalement ce module devra permettre la gestion des files d'attentes au niveau des locaux des communes et de leurs antennes.

Ce module sera réservé uniquement aux personnes ayant un compte authentifié sur la plateforme.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.

44. Module gestion des réclamations

Le module gestion des réclamations devra permettre aux administrateurs des websites des communes de prendre en charge les demandes des citoyen.nes et visiteurs de la commune en matière de qualité des prestations administratives, de l'état des routes, de l'état de l'éclairage public, de l'état des installations publiques ainsi que l'état des espaces communs de la commune.

Donc ce module devra, d'un coté, permettre aux cityon.nes de faire leurs doléances et de l'autre côté, permettre à la commune de prendre en charge cette demande de façon rapide et efficace.

Le module devra permettre la prise de photographie des lieux de la doléance, la géolocalisation des lieux de la doléance et la catégorisation (formulaire) de la doléance, mais aussi d'avoir un dashboard (tableau de bord) de monitoring pour prendre en charge la demande et son suivi.

Ce module sera réservé uniquement aux personnes ayant un compte authentifié sur la plateforme.

L'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre dans leur offre technique un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



45. Module Carte (Map) Interjective de la Commune

Le module « Carte Interjective » devra permettre aux administrateurs des web sites des communes de créer des cartes (map) accessibles aux citoyennes sur lesdits site web des communes.

Ces cartes permettront aux citoyens d'appliquer des filtres sur les cartes afin de visualiser la position géographique (GPS) des différents lieux, équipements, établissements, de la commune. Il sera également possible d'ajouter à la position géographique des vignettes d'information relative à ladite position.

Par exemple une carte de tous les établissements scolaires disponibles dans la commune (primaire, collège, lycée,...) permettra aux citoyens de faire une recherche sur la carte en filtrant par type d'établissement scolaire et ainsi avoir, en cliquant sur l'établissement, l'adresse exacte, l'adresse email, le numéro de téléphone, les classes disponibles, les enseignements disponibles, le nombre d'étudiants...

Toutes ces cartes et les informations des vignettes doivent être dynamiques à partir du CMS et pourront être mises à jour par les administrateurs des sites web. De façon générale l'administration de ce module devra se faire de l'interface de gestion du CMS.

Les soumissionnaires sont invités à joindre, dans leur offre technique, un descriptif du périmètre fonctionnel de la solution qu'ils proposent pour ce module. Ils sont invités à détailler leur proposition pour permettre la juste évaluation. Il est également impératif de signaler si le module proposé est basé sur des outils de *tierces parties payants dont le cout doit être intégré dans l'offre de prix.*

PLATEFORME PARTICIPATION DES CITOYENS

46. Plateforme de participation des citoyens

Comme mentionné plus haut, sur la base des modules et fonctionnalités développés pour les sites web des communes et en utilisant le même CMS de management, les administrateurs au niveau des communes, y compris les membres du Conseil Consultatif Citoyen de la commune, pourront manager une plateforme qui leur permettra de solliciter la participation des citoyens de la commune à sa gestion.

Au final cette plateforme de participation n'est *qu'une rubrique du site web principal* de la commune qui aura un nom de domaine différents (sous-nom) et un branding différent, afin de permettre aux citoyens de faire la distinction entre le site web et la plateforme. La plateforme ne sera accessible qu'aux citoyens de la commune après authentification.

Cette rubrique 'plateforme' de participation des citoyens a trois objectifs principaux :

- **INFORMER LES CITOYENS** : en leur donnant accès à des la charte de participation citoyenne de la commune, à des informations à la une et des alertes, aux plan d'action annuel, projets structurants et campagnes de la communes, aux services publics en ligne (petite enfance, scolaire, hygiène et déchets, transport, agenda, media, travaux, e-services,), activités, événements des comités de quartiers et de village.
- **CONSULTER LES CITOYENS** : en permettant aux élus de consultation les citoyens de la commune par des appels à idées selon des thématiques, par des budgets participatifs et proposition de dons pour des projets spécifiques à promouvoir à l'initiative de l' APC, des membres du Conseil Consultatif Citoyen ou d'acteurs locaux, ainsi que la possibilité de faire des propositions libres (exemple : à vous la parole/la boîte à idées) structurées par nature de service public. La consultation se fait par un forum citoyen (tables rondes à structurer selon les 6 composantes du

ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES



développement économique local). La consultation sera faite également en donnant aux citoyens la possibilité de faire des signalements de dysfonctionnement dans l'espace public mais aussi par des sondages à l'initiative du Conseil Consultatif Citoyen (CCC) de la commune et/ou des élus et cadres de la commune.

- **RESTITUER de l'information** : en donnant accès aux citoyens de la commune aux informations leur permettant de suivre l'avancement des projets communaux, des projets associatifs, en plus des bilans annuels de l' APC et du Conseil Consultatif Citoyen de la commune.